



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche de poste

Secrétariat Général – Délégation à la communication

Intitulé du poste :	Attaché de presse, actualités pénitentiaires
Domaine fonctionnel RIME :	Communication et valorisation des organisations
Code de l'emploi référence RIME	A renseigner
Famille professionnelle (RMJ)	Communication
Emploi type (RMJ)	A renseigner
Corps concernés :	Catégorie A fonctionnaire ou contractuel
Affectation :	Secrétariat Général / Délégation à la communication
Localisation :	13 place Vendôme 75001 PARIS
Poste profilé :	Oui
Groupe RIFSEEP :	A renseigner

I - Missions et organisation de la Dicom ministérielle

La délégation à l'information et à la communication ministérielle (Dicom) élabore les stratégies et plans de communication du ministère en liaison avec la Chancellerie et les directions. Avec elles, la Dicom assure la conception et le développement des supports d'information et met en œuvre les opérations de communication institutionnelle : relations presse, animation éditoriale (sites internet, intranet, réseaux sociaux...), productions audiovisuelle, conception et développement d'outils de communication (création et exécution graphique, infographies et animations...), programmation et mise en œuvre de campagnes publicitaires (recrutement, mesures nouvelles...), d'événements et de partenariats, conception et déploiement d'opérations de communication.

Elle est composée d'une cellule d'appui et de 6 bureaux : un bureau de l'animation éditoriale et des projets éditoriaux ; un bureau de l'audiovisuel et de la valorisation du patrimoine ; un bureau de presse et veille médias ; un bureau de la création graphique et du suivi de production ; un bureau de l'activité digitale et des stratégies de contenus ; un bureau des campagnes, événements et partenariats.

II – Missions du Bureau de presse et de veille médias

Le bureau de presse et de veille médias est composé de deux pôles : un pôle Relations presse et un pôle Veille et analyse médias. Le bureau de presse et de veille médias assure la coordination et la mise en œuvre des relations presse du ministère de la Justice en forte relation avec le Cabinet du garde des Sceaux, la porte-parole et les directions. A ce titre, il gère le traitement des demandes presse entrantes directement ou via les directions du ministère ; l'approche directe proactive dans le cadre des campagnes de communication du

ministère ; la conception et le développement des outils presse (éléments de langage, communiqués, dossiers, déplacements ministre, briefs presse, conférences de presse...) ; la veille, le suivi et l'analyse de la couverture médiatique du ministère et du garde des Sceaux. Dans le cadre de cette dernière activité, il est en position de service vis-à-vis du Cabinet et des directions pour la mise en œuvre de dispositifs de veille ponctuels ou ciblés en fonction des actualités ministérielles, y compris en période sensible ou de crise.

III –La direction de l'administration pénitentiaire

Sous l'autorité du garde des Sceaux, ministre de la Justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la Justice. Elle emploie 42 000 agents. Outre l'administration centrale, 188 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 240 000 personnes, dont environ 175 000 en milieu ouvert et 65 000 détenus.

IV - Description du poste

Au sein du bureau de presse et de veille média, l'attaché de presse travaille sous l'autorité de la responsable du Pôle relations presse, en binôme avec la responsable presse « actualités pénitentiaires » et en lien avec la Directrice de la communication de la Direction de l'administration pénitentiaire.

Ses objectifs sont prioritairement d'expliquer les missions de l'administration pénitentiaire (prise en charge des personnes détenues, contribution à la sécurité et à la réinsertion) et de valoriser les actions de ses personnels ; au niveau national.

Dans le cadre de ses fonctions et selon les actualités fortes du moment, l'attaché de presse peut être amené.e à travailler sur tout autre sujet ministériel au sein du Bureau presse et veille média, en lien avec les autres responsables métiers.

L'attaché de presse a pour missions principales de :

- Répondre aux sollicitations des journalistes,
- Développer et assurer un contact régulier avec le réseau des journalistes traitant de l'actualité pénitentiaire,
- Elaborer différents événements avec la presse : rendez-vous, déplacements sur le terrain avec les journalistes...
- Travailler en lien avec les responsables communication des services pénitentiaires
- Rédiger différents supports : communiqués, dossiers, éléments de langage, rapports d'activité
- Suivre l'actualité de l'administration pénitentiaire média et RS, une veille étant réalisée par le Pôle veille du bureau de presse),

V - Compétences requises

- Expérience indispensable dans les relations presse
- Forte réactivité
- Capacité à travailler en situation sensible et de crise
- Sens de l'écoute, de la négociation
- Rigueur et organisation
- Grande autonomie
- Importantes qualités rédactionnelles

Condition particulière :

- Disponibilité liée aux événements et à l'actualité
- Astreintes rémunérées soir et week-end

Renseignements et candidature :

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation à :
Hélène Defer, Cheffe du Pôle Presse – helene.defer@justice.gouv.fr